



**SYNDICAT CGT des Personnels
des Organismes Sociaux**
cgt.cpam74@orange.fr

SUITE AU CSE DU 16 NOVEMBRE 2021

- **Implantation du Pôle Production informatique du DRM**

Etant donné que la cellule « marchés » n'a jamais effectué de signalements sur leurs conditions de travail (beaucoup de bruits liés à l'environnement, route, école, véhicules des entreprises extérieures...), il n'est donc pas envisagé de déménagement pour la Direction qui, pour elle, a une explication (facile) : « l'équipe a dû mal à dialoguer ».

Que va faire la Direction ? Rien n'a été évoqué juste ce constat très objectif !

C'est vrai que cela va vraiment résoudre le bruit causé par la route, l'école à proximité, les nombreux passages des véhicules...

La Direction va quand même mener une étude sur l'implantation des espaces de travail concernant le flux de personnes.

- **Télétravail**

Après un énième signalement concernant les visites (et surtout ses résultats communiqués) de la société en charge des diagnostics électriques, la Direction va enfin demander au DRM de recadrer avec celle-ci les prestations demandées.

Espérons que les désagréments causés ne seront donc plus !

- **Situation du service contrôle**

La Direction est soumise au taux RMPP et explique qu'il est difficile de remplacer à 100 % dans un service car cela ira au détriment d'un autre.

Un appel de candidature est donc en cours, incertain pour le deuxième...

Ce « taux RMPP » est l'argument systématique de la Direction pour se dédouaner mais il serait bien que, lors de ses échanges avec la CNAM, elle remonte la souffrance subie par cette réduction sans-cesse des effectifs parallèlement aux organisations syndicales...

Un seul moyen pour que nos dirigeants réagissent : créer un rapport de force coordonné en arrêtant de manière fréquente et massive le travail, à savoir la grève (même si les temps sont durs) !

- **Primes annoncées par le Gouvernement**

Qui veut des miettes de pain ?

Les élus CGT affirment encore et toujours que la seule réponse est d'augmenter la valeur du point au minimum à 10 euros.

Renseignez-vous sur ce que le Gouvernement a donné et donne encore par rapport à la lutte contre le Covid-19 !

Un exemple : Depuis début 2021, un professionnel de santé touche 5,40 euros par personne enregistrée dans notre système informatique pour générer des QR Codes pour le Pass Sanitaire dans la limite de 3000 euros par mois.

Et le personnel qui répond présent ?

- **Ateliers numériques dans les accueils**

Au départ, en volontariat, les agents d'accueil ayant détecté un besoin d'accompagnement poussé sur les téléservices du compte Ameli.fr peuvent donner un rendez-vous individualisé de 12 h 45 à 13 h 30. Seulement, les agents d'accueil se voient par ce biais confronter à n'avoir que 45 minutes de temps de pause voire plus souvent moins (= réalité du terrain).

On nous dit que c'est lié à une lettre-réseau et c'est pourquoi cette organisation a été mis en place.

Nous reviendrons sur ce sujet au prochain CSE car nous n'avons pas la même lecture de cette lettre-réseau...

- **Agence d'Annemasse**

Si possible (vous savez la carte du « taux RMMP »), un poste sera ouvert en fin d'année. Nous savons très bien que cela ne paliera pas le sous-effectif (non remis en cause par la Direction) mais nous devons remettre « le clocher au centre du village » comme si notre organisation syndicale restait les bras croisés.

- **Brigades Covid**

La cession de l'activité a été envisagée avec une diminution des effectifs mais il semble probable que l'activité sera conservée du fait du contexte sanitaire actuel.

- **Flex-Office**

Au moment de ce CSE, ce n'est apparemment pas un projet.

Seulement, des sondages se mettent en place et des groupes de travail semblent se dessiner mais ce n'est pas un projet de réorganisation...

- **Note de service PQRT**

Une légère modification de la note sera effectuée par la Direction dans les conditions préalables d'accès : il faudra avoir 12 mois d'ancienneté et une présence « suffisante » !

Les élus CGT ont interpellés la Direction sur une notion trop approximative et subjective pouvant générer à l'avenir des problèmes.

Nous sommes là pour vous représenter et vous informer, améliorer vos conditions de travail et mettre en place des actions préventives, n'hésitez pas à nous interpeller !

Nous sommes toujours ouvert à la discussion et au débat.